

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

19/11/2021

N° E21000208 /38

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Décision désignation commission ou commissaire

CODE : 1

Vu enregistrée le 19/11/2021, la lettre par laquelle Monsieur le maire de CERNEX demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

Projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Cernex (Haute-Savoie) ;

Vu le code de l'environnement ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Madame Denise LAFFIN est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée à Monsieur le maire de CERNEX et à Madame Denise LAFFIN.

Fait à Grenoble, le 19/11/2021

Pour le Président,
Le vice-président,


Stéphane WEGNER